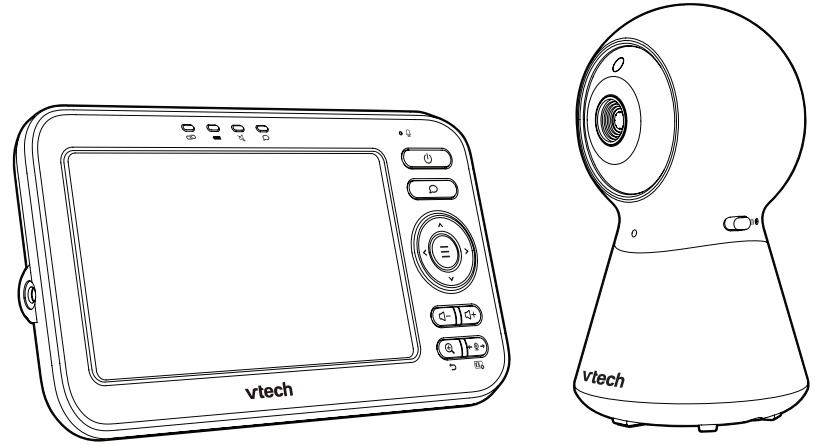


BM5254
Babyphone Vidéo
Color Night Light



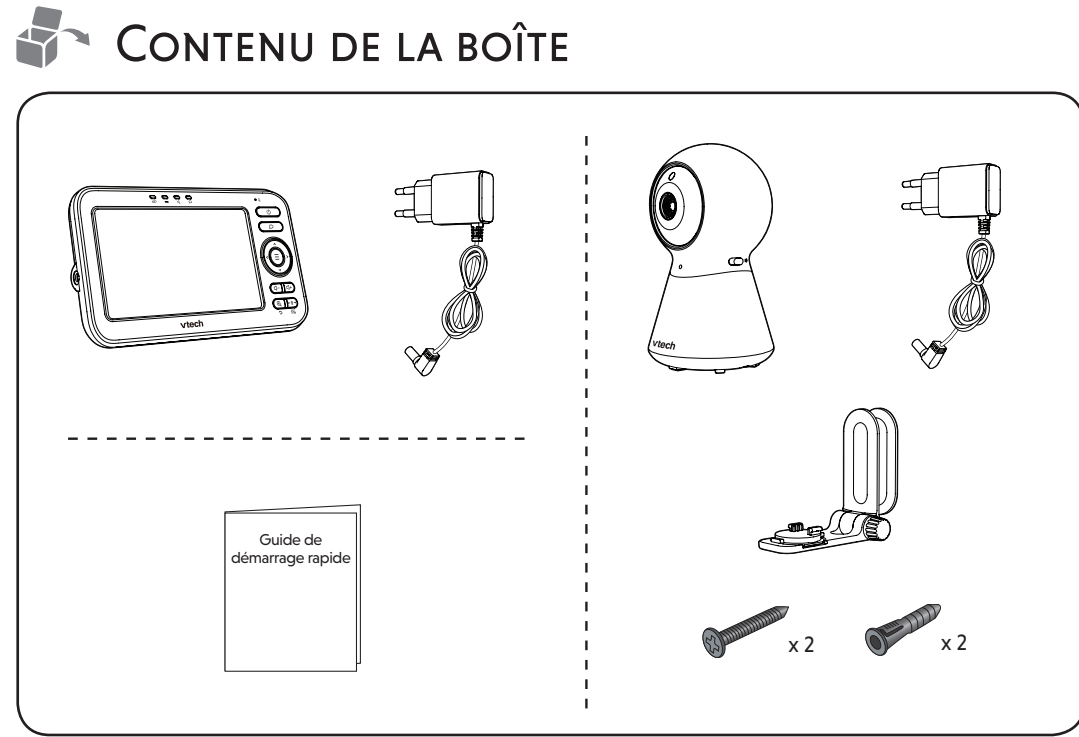
vtech
Guide de démarrage rapide

INFORMATIONS POUR VOTRE SÉCURITÉ

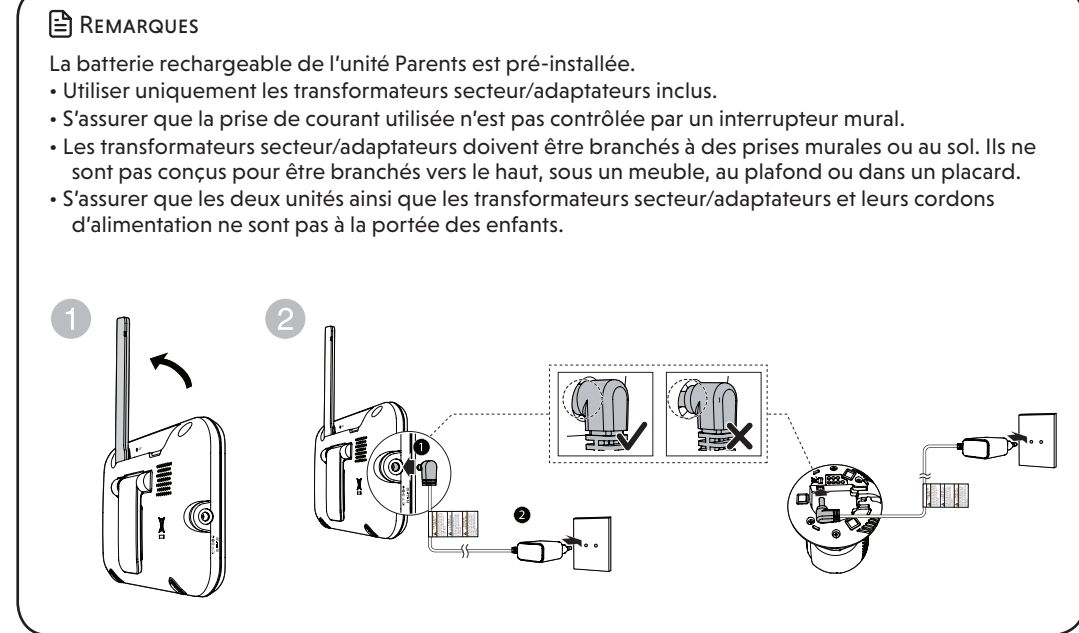
La plaque signalétique du produit est située sous la base de l'unité Bébé.
Lors de l'utilisation des unités, les précautions de sécurité élémentaires doivent toujours être respectées afin de réduire les risques de feu, de choc électrique et de blessures ainsi que les instructions suivantes :

- Respecter les instructions du présent guide de démarrage rapide ainsi que les informations marquées sur le produit.
- La configuration du produit doit être effectuée par un adulte.
- Attention :** ne pas installer l'unité Bébé à une hauteur supérieure à deux mètres.
- Ce produit ne doit pas se substituer à la supervision d'un adulte. La supervision de l'enfant est la responsabilité du parent ou de l'adulte en charge.
- Ce produit n'est pas un dispositif médical.
- Ne pas utiliser ce produit à proximité de zones humides telles que la baignoire, la douche, l'évier, la machine à laver ou encore la piscine. Lui éviter tout contact avec de l'eau.
- IMPORTANT :** utiliser uniquement la batterie incluse. Il existe un risque d'explosion si un autre type de batterie est utilisé pour l'unité Parents. La batterie ne doit pas être soumise à des températures extrêmes ni à une faible pression atmosphérique durant l'utilisation, le stockage et le transport. Jeter la batterie en la plaçant dans un four chaud, en la faisant brûler ou en la défilant ou en la coupant avec un appareil peut provoquer une explosion. Laisser la batterie dans un environnement aux températures extrêmement chaudes peut provoquer une explosion ou la fuite d'un liquide ou gaz inflammable. Une batterie soumise à une faible pression atmosphérique peut provoquer une explosion ou la fuite d'un liquide ou gaz inflammable. Suivre les instructions pour trier les batteries usagées.
- Utiliser uniquement les transformateurs secteur/adaptateurs inclus avec le produit. L'utilisation d'un autre transformateur secteur/adaptateur avec une mauvaise polarité ou un mauvais voltage pourrait endommager le produit. Utiliser uniquement les transformateurs secteur/adaptateurs et batterie mentionnés ci-dessous :
 - Utiliser uniquement les transformateurs secteur/adaptateurs inclus : Sortie unité Parents : 5V CC 1A ; V-Tech Telecommunications Ltd. Modèle : VT05EU05100 ; Sortie unité Bébé : 5V CC 600mA ; V-Tech Telecommunications Ltd. Modèle : VT05EU05060
 - Utiliser uniquement la batterie pré-installée : Batterie Li-Ion, 3.8V, 2100mAh ; Zhongshan Timao Battery Co., Ltd. Modèle : BP1763
- Les transformateurs secteur/adaptateurs sont conçus pour une orientation appropriée en position de montage verticale ou de plancher. Les broches ne sont pas conçues pour maintenir le transformateur secteur/adaptateur s'il est branché au plafond, sous une table ou sous une armoire.
- Pour les produits nécessitant d'être branchés sur secteur, le transformateur secteur/adaptateur doit être installé près de l'unité et doit être facilement accessible. Débrancher le produit avant nettoyage. Utiliser un linges légèrement humide. Ne pas utiliser de solvants ni de produits corrosifs ni d'aérosols.
- Ne pas modifier les transformateurs secteur/adaptateurs ou les câbles d'alimentation fournis afin d'éviter tout risque d'électrocution.
- Ne rien poser sur les câbles de branchement. Ne pas brancher le produit dans un lieu de passage ou les câbles pourraient être arrachés ou piétinés.
- Ce produit doit être utilisé uniquement avec les puissances électriques indiquées sur le produit. En cas d'incertitude sur la tension d'alimentation électrique de votre habitation, consulter un électricien ou une compagnie d'électricité.

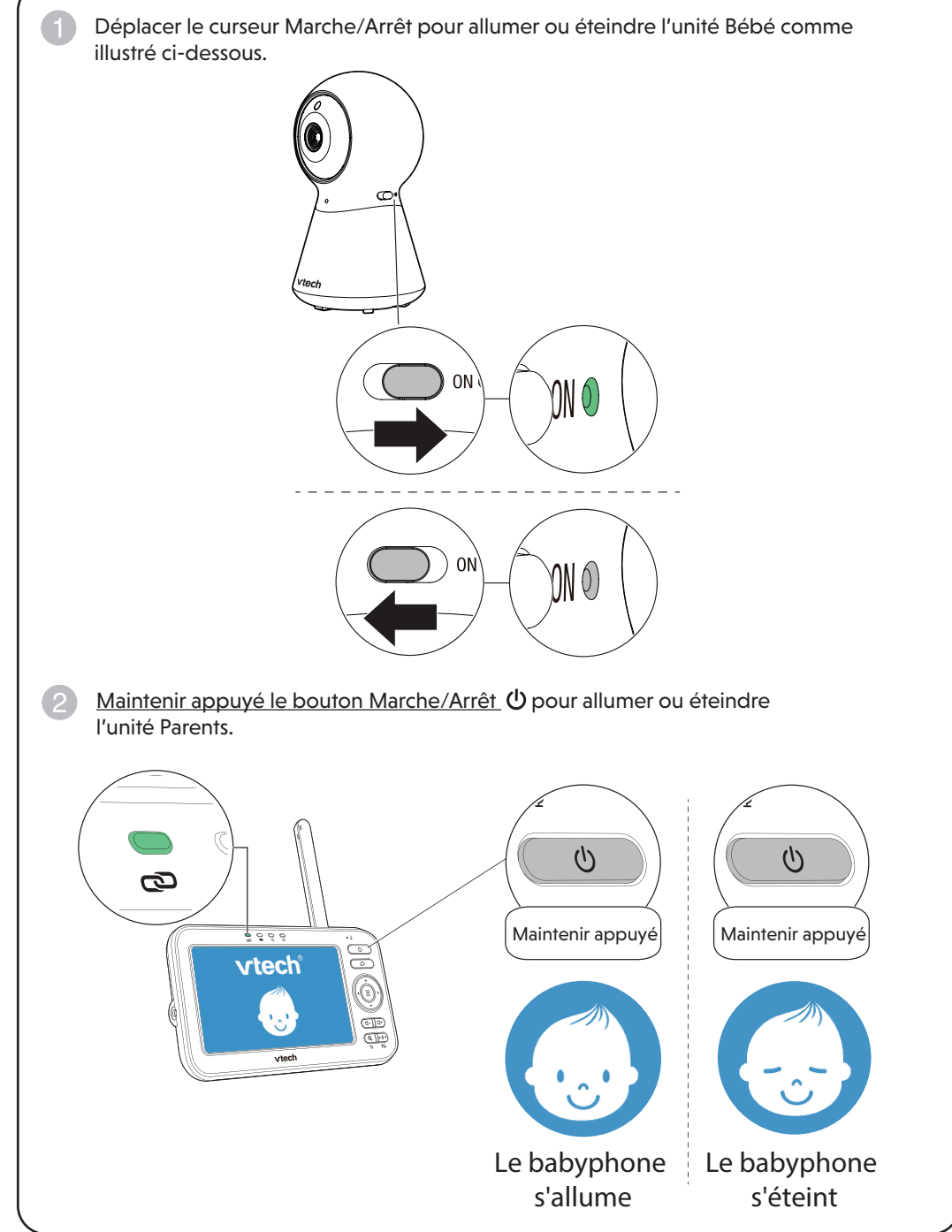
CONTENU DE LA BOÎTE



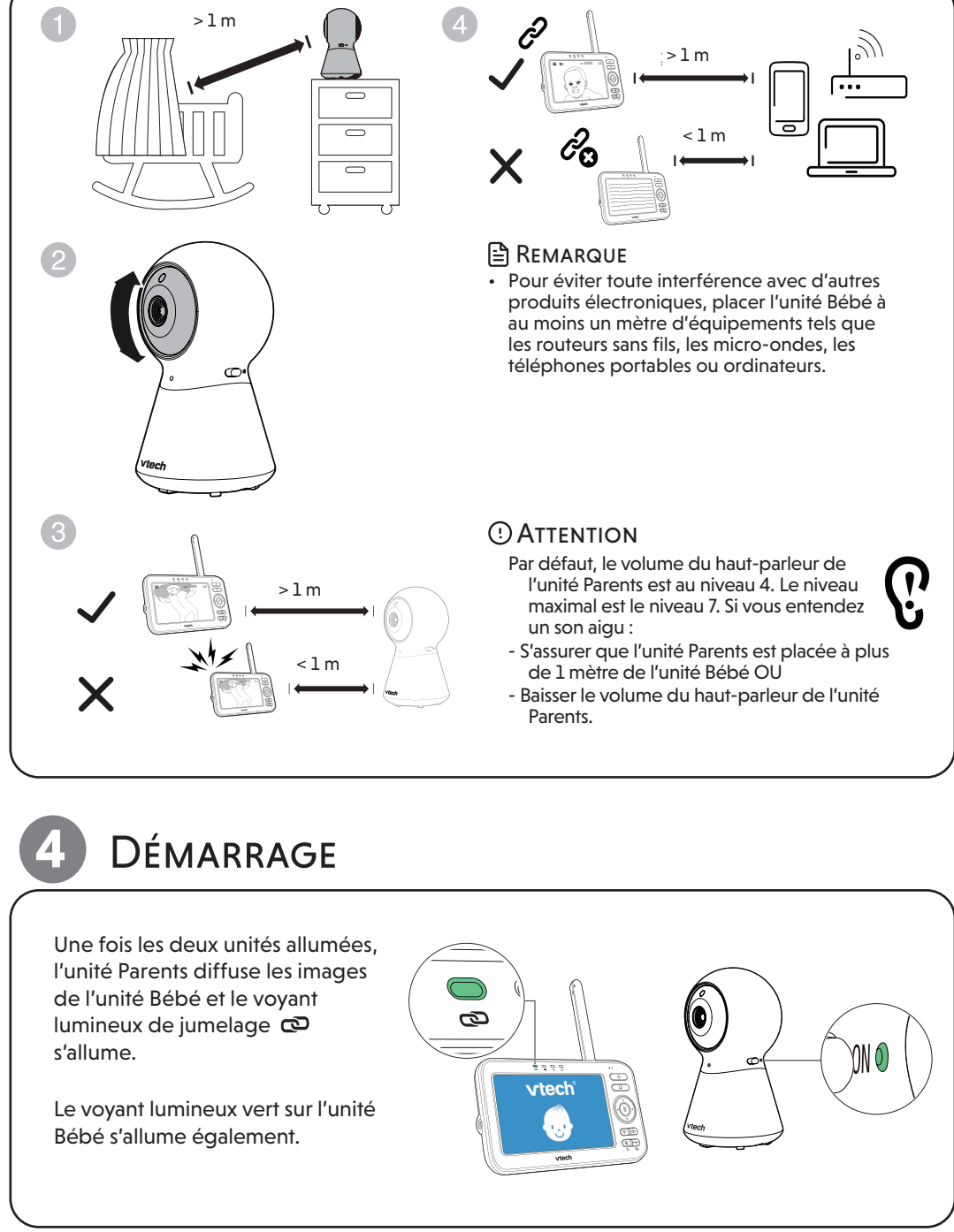
1 INSTALLATION DU BABYPHONE



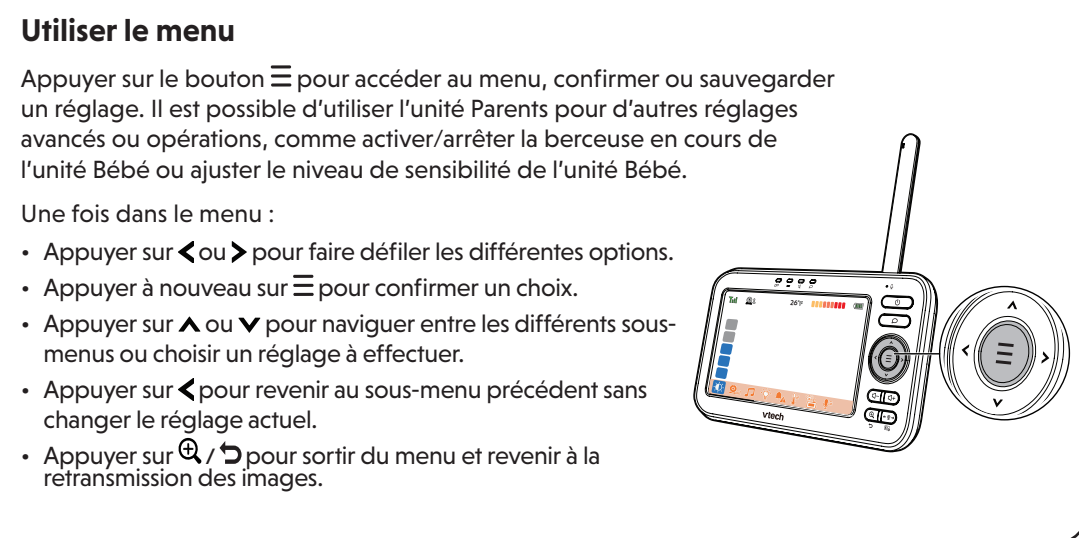
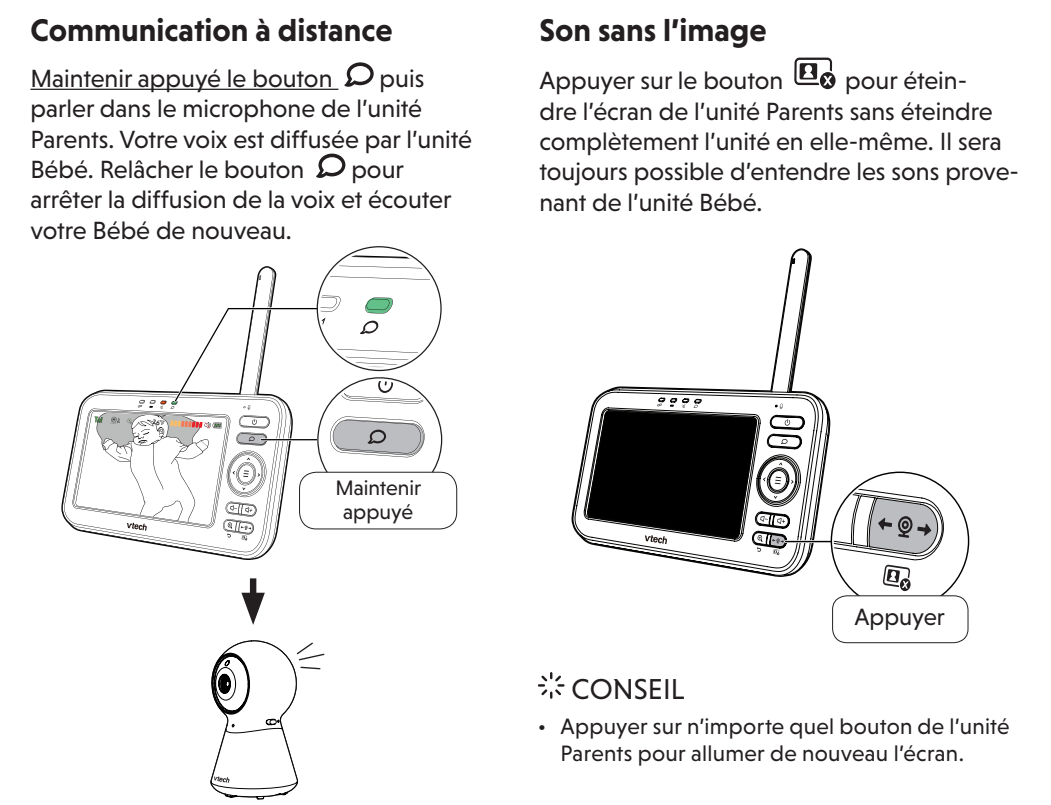
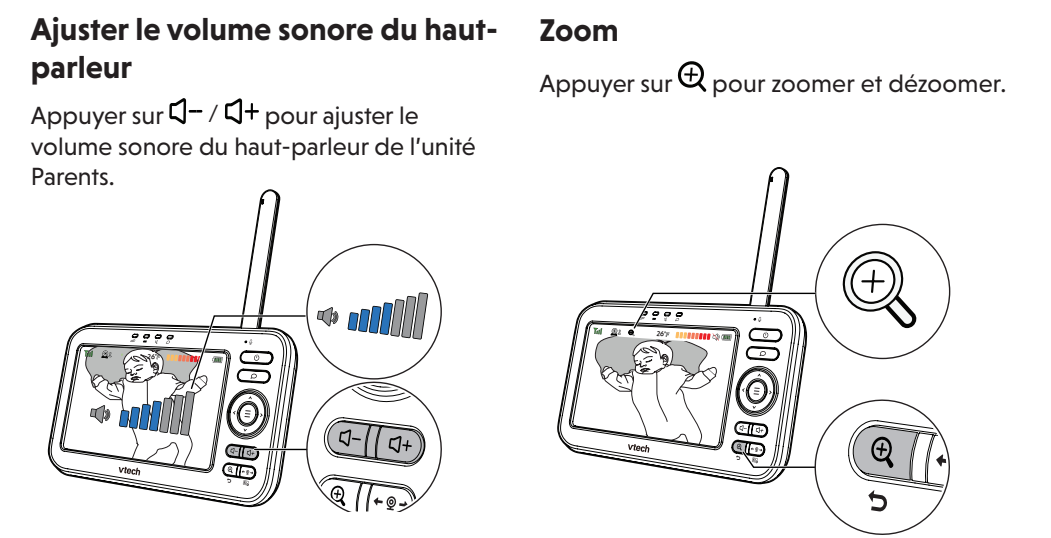
2 ALLUMER/ÉTEINDRE LE BABYPHONE



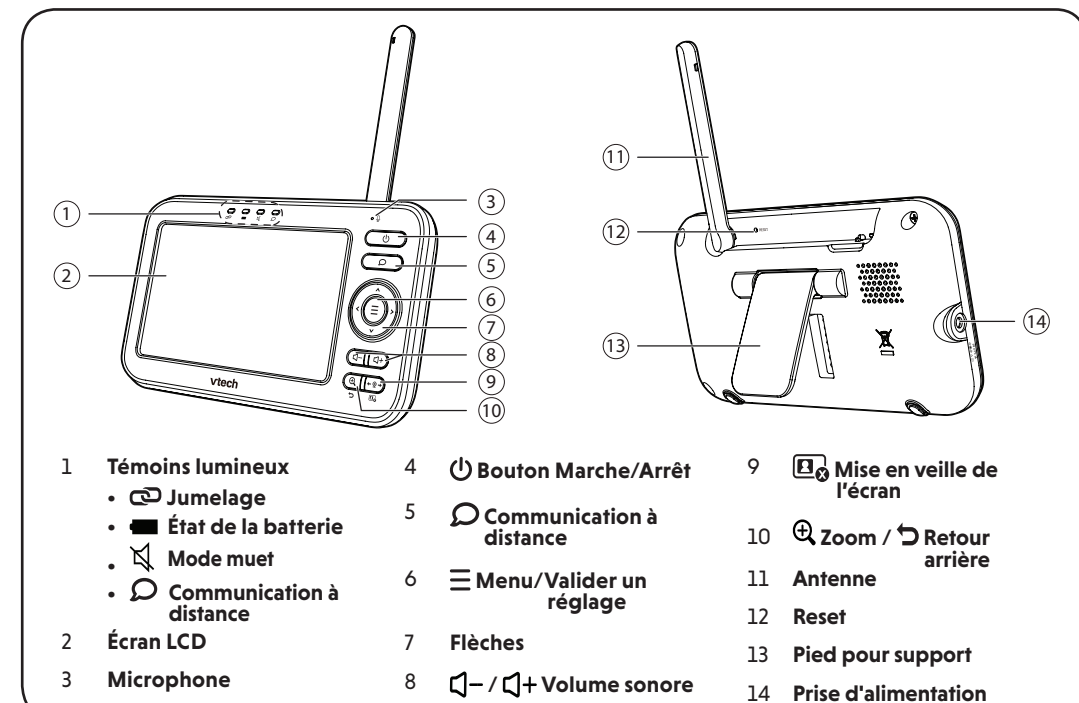
3 EMBLACEMENT DU BABYPHONE



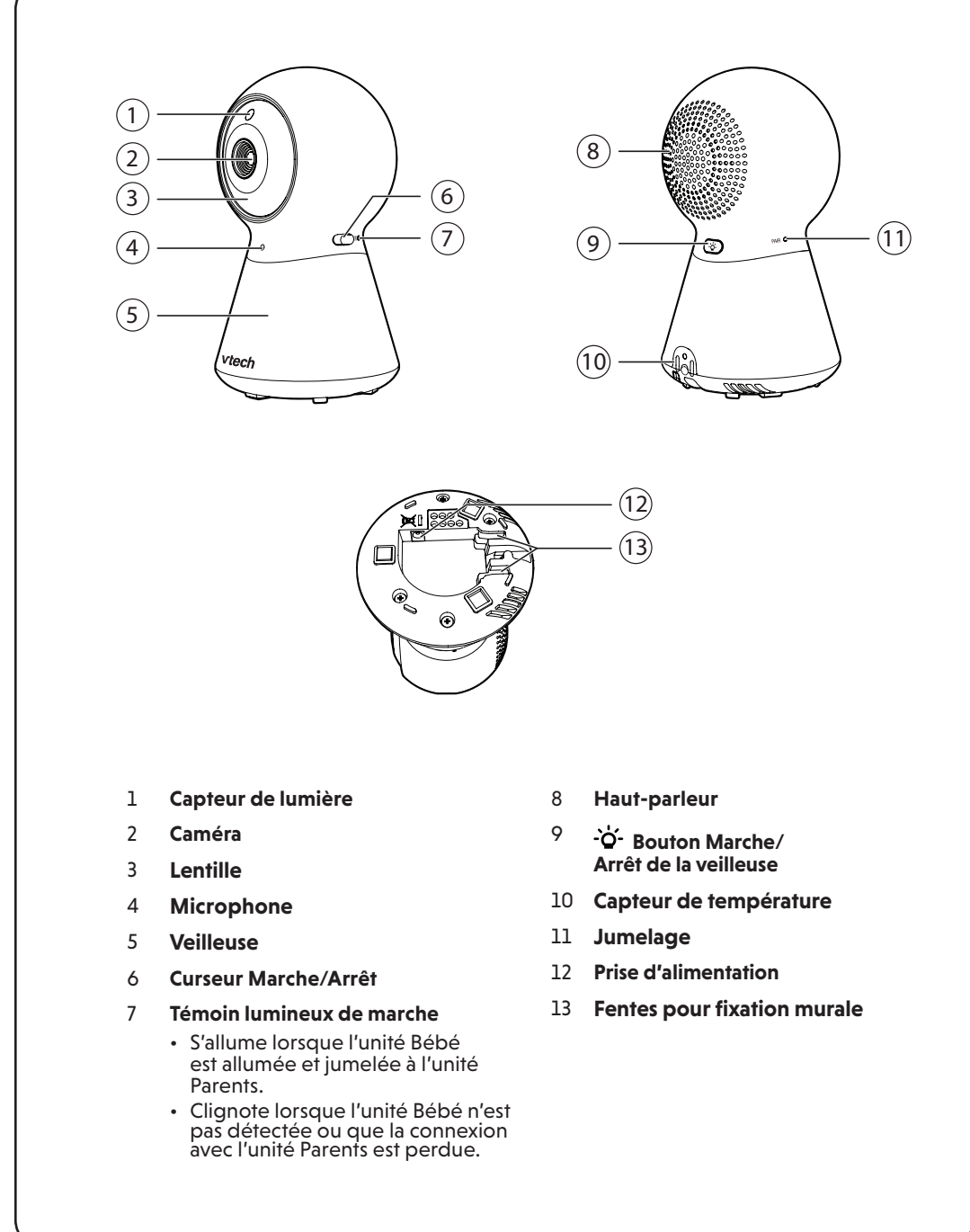
FONCTIONNALITÉS DE BASE DE L'UNITÉ PARENTS



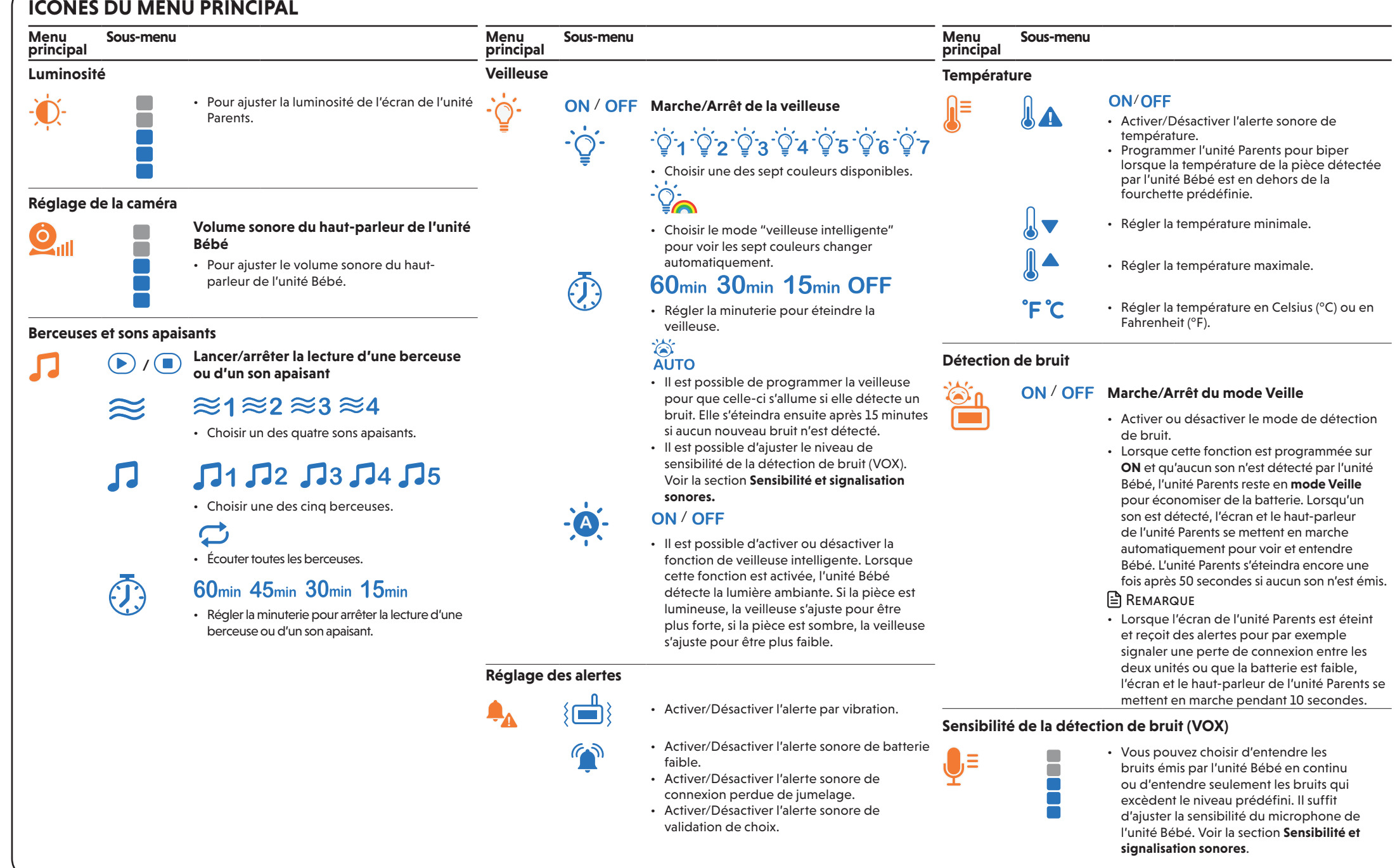
FONCTIONS DE L'UNITÉ PARENTS



FONCTIONS DE L'UNITÉ BÉBÉ



ICÔNES DE L'UNITÉ PARENTS



ICÔNES DE L'UNITÉ PARENTS (SUITE)

ICônes de contrôle

- État de la connexion**
- Signal d'intensité élevée.
 - Signal d'intensité modérée.
 - Signal d'intensité faible.
 - Signal d'intensité très faible.

État de la vue actuelle

Vision nocturne activée

Zoom activé

Berceuses/Sons apaisants activés

Veilleuse activée

- Veilleuse en mode auto.**
- L'icône de couleur indique que la veilleuse est réglée en mode automatique et qu'elle est actuellement allumée (activée par la détection d'un bruit).
 - L'icône grise indique que la veilleuse est actuellement éteinte mais qu'elle est réglée tout de même en mode automatique. La veilleuse s'allumera lorsqu'un bruit sera détecté par l'unité Bébé.

- Température en temps réel**
- Affiché en temps réel la température détectée par l'unité Bébé en Celsius (°C) ou en Fahrenheit (°F) (ex : 14 °C ou 57 °F).

- Alerte sonore température activée**
- L'icône de couleur indique que la température détectée par l'unité Bébé est trop élevée par rapport à la fourchette prédéfinie.
 - L'icône grise indique que la température détectée par l'unité Bébé est trop basse par rapport à la fourchette prédéfinie.

ICônes de contrôle

- Mode alertes vibrations activé**
- 9 niveaux d'alertes sonores**
 - indique que l'unité Bébé perçoit un bruit de faible intensité.
 - indique que l'unité Bébé perçoit un bruit d'intensité modérée.
 - indique que l'unité Bébé perçoit un bruit d'intensité forte.

- Alerte son coupé**
- S'affiche lorsque le volume sonore du haut-parleur de l'unité Parents est coupé.
 - S'affiche lorsque l'unité Parents communique avec l'unité Bébé.

- État de la batterie**
- clignote lorsque la batterie est en charge.
 - indique que la batterie est rechargée entièrement.
 - indique que la batterie est faible et qu'elle a besoin d'être rechargée.

ICônes d'alertes et significations

- S'affiche lorsque la batterie de l'unité Parents est faible et a besoin d'être rechargée.
- S'affiche lorsque la connexion entre l'unité Parents et l'unité Bébé est perdue.
- S'allume lorsque la température détectée par l'unité Bébé est trop élevée par rapport à la fourchette prédéfinie.
- S'allume lorsque la température détectée par l'unité Bébé est trop basse par rapport à la fourchette prédéfinie.

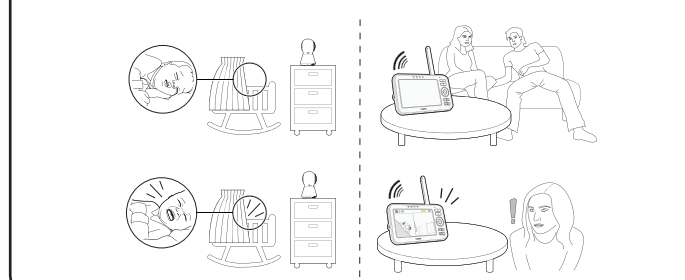
SENSIBILITÉ ET SIGNALISATION SONORES

Activation de l'écran de l'unité Parents par le son

Lorsque le **mode Veille** est activé et que l'unité Bébé ne détecte aucun son, l'écran de l'unité Parents reste éteint pour préserver la batterie. L'écran de l'unité Parents se met en marche automatiquement dès que l'unité Bébé détecte un bruit en fonction du niveau de sensibilité prédéfini. L'unité Parents se met en veille après 50 secondes si aucun son n'est émis.

REMARQUE

- Si le volume sonore du haut-parleur de l'unité Parents est au minimum, seul l'écran s'allumera si un son est détecté.



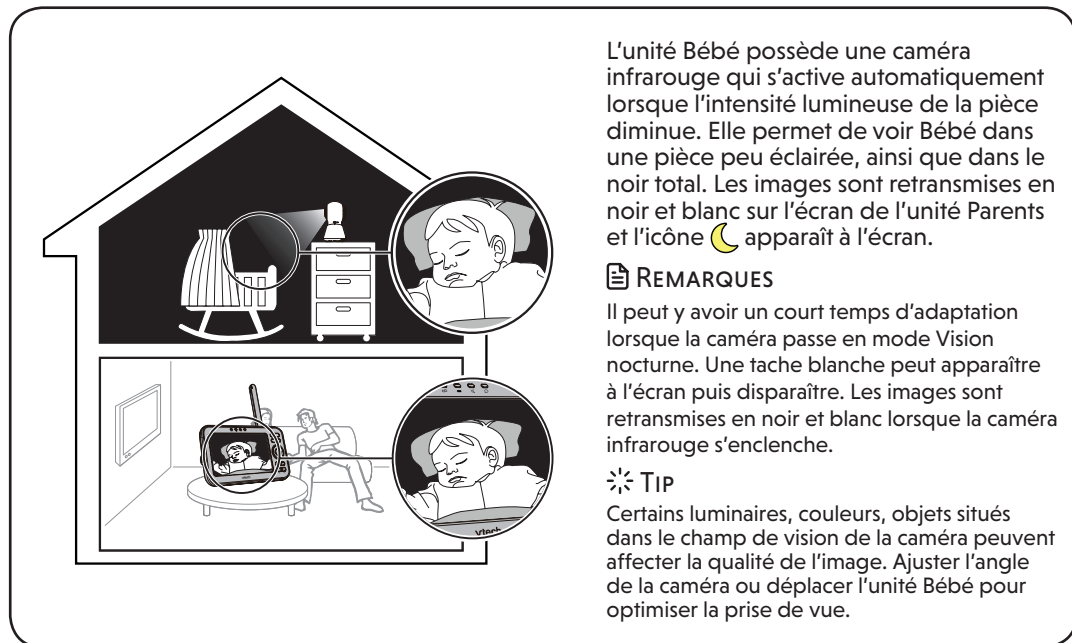
Ajuster la sensibilité sonore de l'unité Bébé

Lorsque vous choisissez l'activation de l'écran par le son, vous pouvez régler la sensibilité de l'unité Bébé VOX pour détecter les sons et allumer l'unité Parents lorsque l'écran est éteint ou en réduction de lumière. Lorsque l'unité Bébé détecte des sons qui dépassent certains niveaux, l'écran de l'unité Parents s'allume automatiquement et l'unité Bébé transmet les sons détectés à l'unité Parents. Vous serez alors en mesure de voir et entendre Bébé.

Si le mode automatique de la veilleuse est activé, celle-ci s'allumera automatiquement pour apaiser Bébé. Si le mode d'activation par le son est désactivé, vous entendrez les sons de l'unité Bébé en permanence, même lorsque l'écran de l'unité Parents est éteint.

VOX NIVEAU DE SENSIBILITÉ	Niveau 5 (très élevé)	Niveau 4 (élevé)	Niveau 3 (modéré)	Niveau 2 (faible)	Niveau 1 (très faible)
DESCRIPTION	(Réglage par défaut) Le haut-parleur de l'unité Parents se met en marche dès que l'unité Bébé détecte tous les sons provenant de la chambre de Bébé, y compris les bruits de fond.	Le haut-parleur de l'unité Parents se met en marche pour des babillages discrets. Il reste éteint si Bébé dort profondément.	Le haut-parleur de l'unité Parents se met en marche pour des babillages bruyants. Il reste éteint si Bébé émet des sons discrets.	Le haut-parleur de l'unité Parents se met en marche si Bébé pleure ou pour des sons plus forts. Il reste éteint si Bébé émet des sons discrets.	Le haut-parleur de l'unité Parents se met en marche si Bébé crie ou pleure fort. Il reste éteint si Bébé émet des sons discrets.

VISION NOCTURNE



L'unité Bébé possède une caméra infrarouge qui s'active automatiquement lorsque l'intensité lumineuse de la pièce diminue. Elle permet de voir Bébé dans une pièce peu éclairée, ainsi que dans le noir total. Les images sont retransmises en noir et blanc sur l'écran de l'unité Parents et l'icône apparaît à l'écran.

REMARQUES

Il peut y avoir un court temps d'adaptation lorsque la caméra passe en mode Vision nocturne. Une tache blanche peut apparaître à l'écran puis disparaître. Les images sont retransmises en noir et blanc lorsque la caméra infrarouge s'enclenche.

TIP

Certains luminaires, couleurs, objets situés dans le champ de vision de la caméra peuvent affecter la qualité de l'image. Ajuster l'angle de la caméra ou déplacer l'unité Bébé pour optimiser la prise de vue.

MODE DE RÉDUCTION DE LUMIÈRE

La luminosité de l'image retransmise par l'unité Parents s'affaiblira pour économiser de la batterie après 10 minutes de non-utilisation pendant lesquelles aucune fonction n'a été activée, ni alerte(s) reçue(s) par l'unité Bébé.

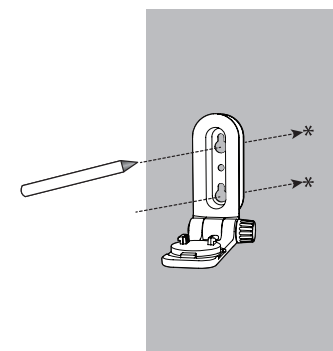


FIXER L'UNITÉ BÉBÉ AU MUR (OPTIONNEL)

REMARQUES

- Vérifier la puissance de réception et l'angle de la caméra avant de percer les trous.
- Le type de vis et de cheville à utiliser dépend de la composition du mur.
- Vous devrez acheter vis et chevilles séparément pour monter votre unité Bébé au mur.

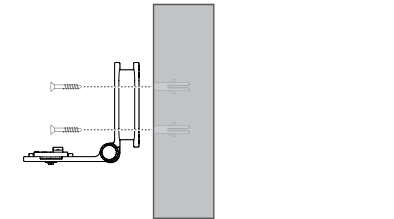
- À l'aide d'un crayon, faites deux marques sur le mur. Assurez-vous qu'elles sont à la même distance que les œillets de montage au dos de l'unité Bébé.



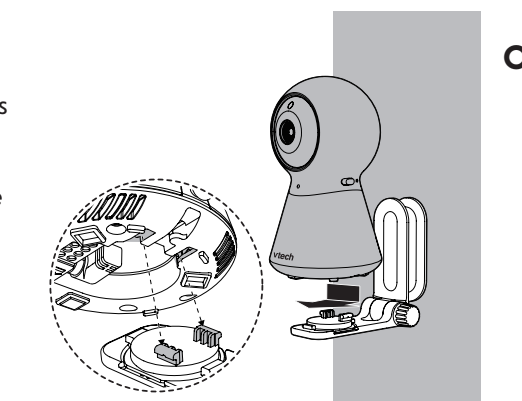
- Percez deux trous dans le mur. Si vous percez les trous dans un étauçon, passez à l'étape 3.
-OU-
Si vous percez les trous dans un élément autre qu'un étauçon, insérez les chevilles dans les trous. Tapotez doucement avec un marteau jusqu'à ce que les chevilles soient alignées avec le mur.



- Alignez le support de montage mural et les vis avec les trous dans le mur comme indiqué. Serrez d'abord la vis dans le trou du milieu en premier, afin de fixer la position du support de montage mural soit fixe. Vous pouvez serrer l'autre vis dans le trou du haut.

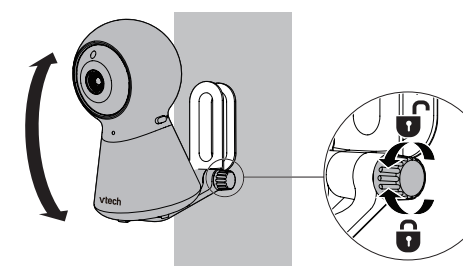
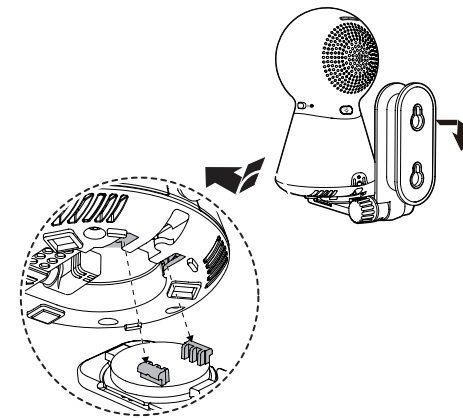


- Placez l'unité Bébé sur le support de montage mural, puis faites-la glisser vers l'avant jusqu'à ce qu'elle se verrouille en place. Branchez le transformateur/adaptateur d'alimentation à l'unité Bébé et à une source d'alimentation non contrôlée par un interrupteur mural.



OU

- Vous pouvez régler l'angle de vue de votre unité Bébé en inclinant le support de fixation murale. Tenez l'unité Bébé, puis tournez le bouton dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Cela desserrera l'articulation du support de montage mural. Inclinez votre unité Bébé vers le haut ou vers le bas pour l'ajuster à votre angle préféré. Ensuite, tournez le bouton dans le sens des aiguilles d'une montre pour serrer le joint et fixer l'angle.



ENTRETIEN GÉNÉRAL DU PRODUIT

Pour profiter pleinement des fonctionnalités du produit et optimiser sa durée de vie, merci de bien vouloir respecter les instructions suivantes :

- NE PAS placer le babyphone à proximité d'appareils ou de dispositifs bruyants.
- NE PAS exposer le produit aux rayons directs du soleil ou à la moisissure.
- Éviter de faire tomber le produit et manipuler les deux unités avec précaution.
- Nettoyer les deux unités avec un lingé légèrement humide.
- NE PAS mettre les unités dans l'eau et NE PAS les nettoyer sous le robinet.
- NE PAS utiliser de solvants ni de produits corrosifs.
- S'assurer que les deux unités sont parfaitement sèches avant de les rebrancher sur secteur.

STOCKAGE

En cas de non-utilisation prolongée, retirer la batterie de l'unité Parents. Stocker l'unité Bébé ainsi que l'unité Parents dans un endroit frais et sec.

SERVICE CONSOMMATEURS

Si vous rencontrez un problème qui ne peut être résolu à l'aide de ce manuel, ou pour toute question ou suggestion que vous souhaiteriez nous soumettre, nous vous invitons à contacter notre service Consommateurs :

Pour la France :

- Tél. : 0 805 163 030 (service et appel gratuits)
- Via notre site Internet : www.vtech-babyphones.com

Pour la Suisse francophone :

- Via notre site Internet : www.vtech-babyphones.com
- Rubrique « Assistance »

Pour la Belgique francophone :

- Tél. : 0 800 72 378 (appel gratuit)
- E-mail : sav@vtechnl.com

SUPERVISION D'UN ADULTE

- Ce produit n'est pas un dispositif médical. Il ne doit pas se substituer à la supervision d'un adulte et ne doit pas être utilisé en tant que telle.
- Placer l'unité Bébé hors de la portée de Bébé. Ne jamais placer l'unité dans le lit ou dans le parc.
- Ce produit n'est pas un jouet. Ne pas laisser un enfant jouer avec le produit afin d'éviter tout dysfonctionnement ou risque d'accident.

GARANTIE SÉRÉNITÉ 3 ANS

Garantie fabricant de trois ans gratuite, valable en France, Belgique et Suisse. Afin de bénéficier de la 3^e année de garantie, il conviendra d'enregistrer* votre produit sur www.vtech-babyphones.com

*Enregistrement à faire durant la première année suivant l'achat afin de bénéficier de la 3^e année de garantie.

- En sus des garanties légales, le produit détaillé dans cette notice bénéficie d'une garantie commerciale offerte par VTech aux acheteurs utilisateurs. Elle confère des droits différents des garanties légales, notamment de la garantie légale de conformité et de la garantie légale des vices cachés (voir ci-dessous). Ainsi, la garantie commerciale de VTech vient s'ajouter aux garanties légales et aux autres droits prévus par la loi, mais n'a pas vocation à les remplacer.
- Cette garantie contractuelle est offerte gratuitement pour toute panne survenant dans un délai de deux ans à compter de l'achat du produit, ou de trois ans à compter de l'achat du produit à condition d'enregistrer le produit dans un délai d'un an à compter de l'achat sur le site www.vtech-babyphones.com. Conformément à l'article L.211-16 du Code de la consommation : « Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention. »
- La garantie commerciale VTech couvre les défauts de fabrication dans le cadre d'une utilisation normale et conforme aux instructions mentionnées dans la notice. Elle ne pourra ainsi pas s'appliquer aux pannes liées à une mauvaise utilisation du produit. Ne sont ainsi pas couvertes par la garantie commerciale les pannes dues :
 - à une utilisation non conforme ;
 - au démontage du produit ;
 - à des pièces du produit arrachées ;
 - à un connecteur forcé ;
 - à l'utilisation d'un adaptateur ou de batteries non recommandées par VTech ;
 - à la chute du produit ou à un choc (écran ou pièces endommagées).

- Si vous souhaitez faire jouer la présente garantie commerciale, nous vous invitons à contacter le Service Consommateurs VTech au 0 805 16 30 30 (service et appel gratuits) ou via notre site Internet www.vtech-babyphones.com - Rubrique « Assistance ». Dans ce cas, le produit devra être renvoyé, à vos frais (qui resteront à votre charge) à l'adresse suivante : Service Consommateurs VTech - 24 allée des Sablières - 78290 Croissy sur Seine. Afin de bénéficier de la garantie, il conviendra de fournir, en plus du produit, la facture ou le ticket d'achat du produit, et, le cas échéant, l'e-mail de confirmation reçu après l'enregistrement du produit.
- À réception du produit et des documents obligatoires susmentionnés, nous nous engageons à échanger votre produit le plus rapidement possible, sous réserve que l'anomalie constatée par nos services soit couverte par la garantie et que, le produit soit en stock. Si le produit n'est plus disponible, nous vous proposerons un échange contre un produit aux fonctions similaires ou de valeur équivalente.
- Nous vous renverrons un produit neuf par transporteur à votre domicile. Cette garantie commerciale vous est offerte gratuitement par VTech (VTECH ELÉCTRONICS EUROPE BV société, au capital de 90 000 euros, immatriculée à la Chambre de Commerce de Noord- en-Midden-Limburg sous le numéro 12.044.228, dont le siège social est situé à Copernicusstraat 7, 6003 DE Weert - PAYS-BAS).

Par ailleurs, indépendamment de la garantie commerciale consentie par VTech, le vendeur reste tenu par la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L. 217-4 à L. 217-12 du Code de la consommation et de celle relative aux défauts de la chose vendue, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code civil.

Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, l'acheteur bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ; il peut choisir entre la réparation et le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L.217-9 du Code de la consommation. Le consommateur est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les vingt-quatre mois suivant la délivrance du bien. La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement proposée. L'acheteur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code civil et que dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil.

Rappel des articles L. 217-4, L. 217-5, L. 217-12 et L. 217-16 du Code de la consommation ainsi que de l'article 1641 et du premier alinéa de l'article 1648 du Code civil.

Article L. 217-4 du Code de la consommation : « Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Article L. 217-5 du Code de la consommation : « Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

L. 217-12 du Code de la consommation : « L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »

L. 217-16 du Code de la consommation : « Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir.

Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention. »

Article 1641 Code civil : « Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Article 1648 Code civil : « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

TRI DES PRODUITS, BATTERIE ET PILES USAGÉS



Les produits VTech sont des équipements électriques et électroniques (EEE) qui, en fin de vie, feront l'objet d'une collecte sélective en vue de leur recyclage. Ainsi, afin de préserver l'environnement, VTech vous recommande de retirer et de jeter vos piles et batteries usagées dans les containers prévus à cet effet, puis de déposer le produit en fin de vie dans les points de collecte mis à votre disposition dans les magasins ou dans votre commune.

Le symbole de la poubelle barrée sur les produits et les piles ou sur leur emballage respectif indique que les équipements électriques et électroniques ainsi que les piles et les batteries ne doivent pas être jetés dans les déchets ménagers car ils contiennent des substances pouvant être néfastes à l'environnement et la santé.

Lorsque les symboles Hg, Cd ou Pb sont indiqués, cela signifie que la pile ou la batterie contient plus de mercure (Hg), cadmium (Cd) ou plomb (Pb) que la valeur spécifiée dans la Directive (2006/66/CE) sur les piles et les accumulateurs.

La barre solide sous le symbole de la poubelle barrée indique que le produit a été placé sur le marché après le 13 août 2005.

Contribuez à la protection de l'environnement en triant vos produits et piles usagés.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Ce produit est destiné à être utilisé en Europe.

Cet équipement est conforme aux dispositions de la Directive RED - Directive européenne 2014/53/EU - concernant la mise sur le marché des équipements radioélectriques.

Nous, VTech, déclarons que le Babyphone Vidéo Color Night Light (BM5254) est conforme aux spécifications essentielles et autres dispositions de la Directive 2014/53/EU.

Une copie de la déclaration de conformité est disponible sur le site : www.vtech.com/rte-directive.



INFORMATIONS TECHNIQUES

Contrôle de fréquence	Crystal controlled PLL synthesizer
Fréquence de transmission	Unité Bébé : 2407.5 - 2475 MHz Unité Parents : 2407.5 - 2475 MHz Puissance maximale utilisée par l'émetteur : 0.1W (100mW)
Canaux	32
Écran	Écran couleur LCD de 5" (QVGA 480x272 pixels)
Portée	La portée peut varier en fonction de l'environnement dans lequel le produit est utilisé.
Alimentation	Unité Parents : batterie Li-ion 3.8V Adaptateur unité Bébé : sortie : 5V DC @ 600 mA Adaptateur unité Parents : sortie : 5V DC @ 1 A

Crédits :

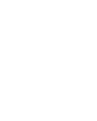
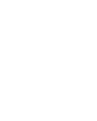
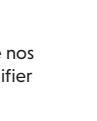
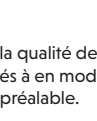
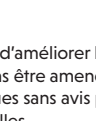
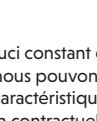
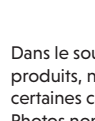
Le fichier sonore Background Noise a été créé par Caroline Ford, et est utilisé sous la licence Creative Commons.

Le fichier sonore Stream Noise a été créé par Caroline Ford, et est utilisé sous la licence Creative Commons.

Le fichier sonore Circles At Night a été créé par Miles Koenig, et est utilisé sous la licence Creative Commons.

Le fichier sonore Heart Beat a été créé par Zarabadeu, et est utilisé sous la licence Creative Commons.

Fabricant : VTech Telecommunications Ltd.
23/F., Tai Ping Industrial Centre, Block 1, 57 Ting kok Road, Tai Po, Hong Kong.
Importateur : VTech, PO Box 10042, 6000 GA Weert, The Netherlands
Napier Court, Abingdon, OX14 3YT, UK.



Dans le souci constant d'améliorer la qualité de nos produits, nous pouvons être amenés à en modifier certaines caractéristiques sans avis préalable. Photos non contractuelles. VTech. Tous droits réservés. 10/21. BM5254-X_FR_QSG_V1